

Distribution limitée

WHC-04/7 EXT.COM/INF.9
Paris, 25 novembre 2004
Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Septième session extraordinaire

**Paris, Siège de l'UNESCO, salle II
6 – 11 décembre 2004**

Point 9 de l'ordre du jour provisoire : Coopération et coordination entre les Conventions de l'UNESCO concernant le patrimoine

Déclaration de Yamato sur les approches intégrées de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel concernant le patrimoine

RESUME

La Déclaration de Yamato sur les approches intégrées de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel a été adoptée à l'unanimité le 22 octobre 2004 par les participants à la conférence internationale « La Sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée », qui s'est tenue du 19 au 23 octobre 2004 à Nara, Japon. La Déclaration de Yamato présente un intérêt pour le travail du Comité du patrimoine mondial puisqu'elle préconise la coopération et la coordination entre les Conventions et protocoles de l'UNESCO concernant le patrimoine.

ANNEXE I : Déclaration de Yamato sur les approches intégrées de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel

ANNEXE II : Programme de la conférence internationale « La sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée », Nara, Japon, 19-23 octobre 2004

ANNEXE III : Liste des participants

Ce document doit être lu en parallèle avec le document *WHC-04/7 EXT.COM/9*.

Déclaration de Yamato sur les approches intégrées de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel

1. La Déclaration de Yamato sur les approches intégrées de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel (Annexe I) a été adoptée à l'unanimité le 22 octobre 2004 par les participants à la conférence internationale « La sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée » (Nara, Japon, 19-23 octobre 2004).
2. Cette conférence, inaugurée par le Directeur général de l'UNESCO, était organisée conjointement par l'Agence japonaise pour les affaires culturelles, la préfecture de Nara, la ville de Nara, le Centre culturel de l'Asie et du Pacifique pour l'UNESCO et l'UNESCO. Marquant le 40^e anniversaire de la Charte de Venise et le 10^e anniversaire de la Conférence de Nara sur l'authenticité, cette réunion avait pour ambition de susciter un débat mondial sur de possibles approches intégrées de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel.
3. Le programme (Annexe II) prévoyait plusieurs discours introductifs, trois sessions thématiques (dont chaque sous-thème était illustré par des études de cas) et enfin une table ronde. Les participants comptaient 40 spécialistes internationaux dans le domaine du patrimoine matériel et immatériel de 22 pays, ainsi que 25 observateurs (Annexe III). L'UNESCO était représentée par la Division du patrimoine culturel (Section du patrimoine matériel, Section du patrimoine immatériel) et le Centre du patrimoine mondial.
4. Les principaux points abordés lors de la conférence sont :
 - a) l'importance du patrimoine culturel immatériel qui mérite en soi d'être sauvegardé ;
 - b) la définition du patrimoine matériel et immatériel selon les Conventions de 1972 et 2003, respectivement ;
 - c) la nécessité d'harmoniser les définitions et la terminologie employées par les experts dans le domaine du patrimoine culturel matériel et immatériel ;
 - d) l'interdépendance des éléments du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel au sein des communautés et des groupes ;
 - e) la nécessité de développer des approches intégrées et cohérentes de sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel, en tenant compte de leur interdépendance et de leurs différences ;
 - f) la participation des communautés et des groupes, ainsi que la question de la viabilité économique ;
 - g) la pertinence du concept d'« authenticité » pour le patrimoine culturel immatériel.

5. A la fin de la réunion, les participants ont discuté et adopté la Déclaration de Yamato, dont un avant-projet avait été préparé pendant le déroulement de la conférence par un groupe constitué d'experts en patrimoine matériel et immatériel, ainsi que de représentants de l'Agence pour les affaires culturelles du Japon et de l'UNESCO.

6. La Déclaration de Yamato présente un intérêt pour le travail du Comité du patrimoine mondial, puisque la 7e session extraordinaire de ce dernier (6-11 décembre 2004) doit examiner le document « Coopération et coordination entre les Conventions de l'UNESCO concernant le patrimoine » (*WHC-04/7 EXT.COM/9*), en particulier la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Compte tenu de l'adoption de cette Convention par la Conférence générale de l'UNESCO en 2003, et de son entrée en vigueur prévisible dans un proche avenir, la participation de l'UNESCO à l'organisation de la conférence internationale de Nara doit être considérée comme s'inscrivant dans le cadre des efforts de l'UNESCO pour fournir aux Etats parties aux deux conventions (1972 et 2003) un ensemble cohérent de politiques relatives au patrimoine.

Déclaration de Yamato sur les approches intégrées de sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel (Traduction non-officielle)

Nous, experts réunis à Nara, Japon,

1. exprimons notre reconnaissance aux organisateurs japonais et à l'UNESCO d'avoir institué un forum pour débattre des approches intégrées de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel, et
2. prenant en considération :
 - la Charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et sites (Charte de Venise, 1964),
 - la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, ci-après désignée la « *Convention* de 1972 »),
 - la définition du « paysage culturel » arrêtée par le Comité du patrimoine mondial (1992),
 - la Conférence de Nara sur l'authenticité (1994),
3. tenant également compte de :
 - la Recommandation pour la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire (1989),
 - la Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité (1997), la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (ci-après désignée la « *Convention* de 2003 »),
4. reconnaissant que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est aussi importante que la protection du patrimoine naturel et culturel matériel, et que la communauté internationale a pris conscience que le patrimoine culturel immatériel méritait en soi d'être pris en considération et sauvegardé,
5. rappelant les définitions du patrimoine culturel et naturel données par la *Convention* de 1972,
6. rappelant également que le patrimoine culturel immatériel est défini dans la Convention de 2003 comme étant « les pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel [... et que...] ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité »,
7. considérant que la Conférence de Nara a marqué un tournant dans la conservation du patrimoine, en insistant sur le fait que les interprétations relatives à l'authenticité et leur application devaient s'inscrire dans le contexte culturel spécifique,

8. considérant en outre que le patrimoine culturel immatériel est recréé en permanence, le terme « authenticité » tel qu'il est appliqué au patrimoine culturel matériel n'est pas approprié quand il s'agit d'identifier et de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel,
9. conscients que les éléments du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel au sein des communautés et des groupes sont souvent interdépendants,
10. considérant en outre qu'il existe d'innombrables exemples de patrimoine culturel immatériel dont l'existence ou l'expression ne dépend pas de lieux ou d'objets spécifiques, et que les valeurs associées aux monuments et sites ne sont pas considérées comme un patrimoine culturel immatériel au sens de la Convention de 2003 quand ceux-ci appartiennent au passé, et non au patrimoine vivant des communautés actuelles,
11. tenant compte de l'interdépendance et des différences entre patrimoine culturel matériel et patrimoine immatériel, ainsi qu'entre les approches adoptées pour les sauvegarder, nous préconisons que, dans toute la mesure du possible, des approches intégrées soient élaborées afin que la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel des communautés et des groupes soit cohérente et mutuellement bénéfique, avec un effet de renforcement réciproque,

et nous invitons

12. les autorités nationales, les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que les particuliers qui œuvrent activement pour la sauvegarde du patrimoine culturel, à étudier et soutenir les études sur les stratégies et procédures permettant d'intégrer la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, et de toujours le faire en étroite collaboration et en accord avec les communautés et les groupes concernés ;
13. l'UNESCO à adopter et mettre en œuvre dans ses programmes et projets, s'il y a lieu, une vision large et intégrée du patrimoine, à soutenir le renforcement des capacités et à formuler des recommandations concernant les meilleures pratiques dans l'esprit de cette Déclaration ;
14. les autorités nationales et toutes les autres parties prenantes à prendre des mesures concrètes pour sensibiliser le public à l'importance de la sauvegarde du patrimoine, notamment dans le cadre de l'éducation formelle et informelle, et pour garantir une participation active des populations locales à cet effort ;
15. toutes les parties prenantes à tirer parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour mettre en œuvre des programmes et projets intégrant la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel ;
16. toutes les parties prenantes à promouvoir des activités liées au patrimoine qui soient économiquement avantageuses, sans compromettre l'intégrité des communautés et la viabilité de leur patrimoine ;

17. les Etats membres de l'UNESCO à ratifier dès que possible la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2003.

Nara, Japon,

Conférence internationale « La sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée », 20-23 octobre 2004.

Programme de la conférence internationale
« La sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée »,
19 -23 octobre 2004 (Nara, Japon)

		Orateur	Co-président(e)	Rapporteur
19		18:30-20:00 Réception	18:15 Ouverture des portes 18:30 Discours de bienvenue	
20 octobre (mercredi)	Théâtre Nogaku, nouveau Centre des Congrès de Nara	9:00-9:30 Cérémonie d'ouverture	MATSUURA Koïchiro, Directeur général, UNESCO KOJIMA Toshio, Vice-ministre, MEXT KAKIMOTO Yoshiya, Gouverneur, préfecture de Nara Maire KAGITA Chubei, ville de Nara M. NAKANISHI Koji, Directeur général, ACCU	
		9:35-12:00 Discours d'introduction	9:35-10:20 M. Dinu BUMBARU « <i>Grandes lignes de l'évolution de la gestion du patrimoine depuis la Charte de Venise (1964)</i> »	TATSUNO Yuichi, Directeur général du département de la culture traditionnelle, Bunka-cho
			10:20-11:05 M. WATANABE Akiyoshi « <i>Le système japonais de sauvegarde du patrimoine culturel</i> »	
			11:05-11:50 M. Chérif KHAZNADAR « <i>Grandes lignes de l'évolution de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel</i> »	
		12:00-14:00 Déjeuner		

Salon de réception, nouveau Centre des Congrès de Nara	14:00-14:40		(présentation des participants)	Dr Marcia SANT'ANNA	Dr Wim van ZANTEN
	Session introductive			Prof. NISHIMURA Yukio	
	14:40-18:00	Sous-thème 1 Patrimoine culturel, authenticité et diversité (ce que chaque culture reconnaît comme expression de l'authenticité et de la diversité du patrimoine culturel)	14:40-15:10 Dr UEKI Yukinobu Étude de cas 1 « <i>Caractéristiques uniques du patrimoine culturel immatériel du Japon et de sa sauvegarde</i> » 15:10-15:25 Séance de questions		
	Session I La diversité mise en évidence par l'interaction entre patrimoine culturel matériel et patrimoine culturel immatériel		15:25-15:55 Prof, William LOGAN Étude de cas 2 « <i>Protection du patrimoine aux antipodes : principes et pratiques de conservation du patrimoine culturel en Australie et dans le Pacifique</i> » 15:55-16:10 Séance de questions		
				16:10-16:30 pause café	
Sous-thème 2 La structure visible et sa dimension invisible (éléments immatériels indispensables pour la préservation du patrimoine bâti, tels que savoir-faire, connaissances, techniques et matériaux traditionnels ou rituels, etc.)			16:30-17:00 M. Simadri Bihari OTA Étude de cas 3 « <i>Approche intégrée de la gestion du patrimoine : étude de cas à Bhimbetka</i> » 17:00-17:15 Séance de questions		
	17:15-17:45 Dr Tamás László FEJÉRDY Étude de cas 4 « <i>Dimension immatérielle du patrimoine matériel : une approche hongroise</i> » 17:45-18:00 Séance de questions				
18:00-18:15	Session informative				
21	EXCURSION				

22 octobre (vendredi)	Salon de réception, nouveau Centre des Congrès de Nara	10:00-12:15	Sous-thème 3 "Immatérialité" et "Matérialité" du patrimoine immatériel (éléments matériels tels que instruments, objets, artéfacts et espaces culturels à préserver dans le cadre du patrimoine culturel immatériel)	10:00-10:30 Dr Maria Cecilia LONDRES FONSECA Étude de cas 5 « <i>Sauvegarder les racines vivantes de la 'samba': un défi pour les politiques de patrimoine culturel au Brésil</i> » 10:30-10:45 Séance de questions	S.E. Olabiyi Babalola Joseph YAI Prof. FUJII Tomoaki	Dr Fekri HASSAN
				10:45-11:15 Dr Jean-Aimé RAKOTOARISOA Étude de cas 6 « <i>Projet Madagascar Babay : tentative de participation des communautés à la gestion de leur patrimoine culturel</i> » 11:15-11:30 Séance de questions		
				11:30-12:00 Dr Saïd MOULINE Étude de cas 7 « <i>Le patrimoine mondial au Maroc pour la préservation et la promotion d'un exemple de patrimoine culturel immatériel de l'humanité : l'espace culturel de la place Jamaa el-fna à Marrakech</i> » 12:00-12:15 Séance de questions		
		12:30-14:00	Déjeuner			
23 octobre (Sam.)		14:00-16:00	Sous-thème 4 Leçons à tirer des études de cas	14:00-15:00	Dr Marcia SANT'ANNA M. SATO Kunio	Dr Wim van ZANTEN
			Sous-thème 5 Discussion autour du projet de Déclaration de Yamato	15:00-16:00		
		10:00-12:00	Session IV Synthèse générale et discussion		S.E. Olabiyi Babalola Joseph YAI	Dr Fekri HASSAN
		12:00-13:30	Déjeuner		M. SATO Kunio	
		13:30-15:00	Cérémonie de clôture	(Adoption de la Déclaration de Yamato)		
		16:00-16:30	Conférence de presse			

Annexe III

Liste des experts participants

Nom	Titre	Spécialité	Statut	Affiliation	Nationalité
Zaïm KHENCHALAOUI	Dr	Immatériel	Responsable	Département de la recherche, Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques	ALGERIE
Mohamed Fekri Abdel-Fattah HASSAN	Dr	Matériel	Professeur	Institute of Archaeology, University College London	ETATS-UNIS
Adrienne Lois KAEPLER	Mme	Immatériel	Directrice, Anthropologie	Smithsonian Institution	ETATS-UNIS
John Miles FOLEY	Dr	Immatériel	Directeur	Center for Studies in Oral Tradition, University of Missouri	ÉTATS-UNIS
William Stewart LOGAN	Prof.	Matériel	Directeur	Cultural Heritage Centre for Asia & the Pacific, Faculty of Arts, Deakin University	AUSTRALIE
Kristal Irene BUCKLEY	Mme	Matériel	Présidente	ICOMOS Australie	AUSTRALIE
Olabiya Babalola Joseph YAI	S.E.	Immatériel	Ambassadeur du Bénin auprès de l'UNESCO	Délégation permanente du Bénin auprès de l'UNESCO	BENIN
Márcia Genesis de SANT'ANNA	Mme	Matériel	Directrice	Département du patrimoine immatériel, Instituto do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional (IPHAN)	BRESIL
Maria Cecília LONDRES FONSECA	Mme	Immatériel	Consultante	Instituto do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional (IPHAN)	BRESIL
Nicholas Pownall STANLEY-PRICE	Dr	Matériel	Directeur général	ICCROM	ROYAUME UNI
Dinu BUMBARU	M.	Matériel	Secrétaire général	ICOMOS, c/o Héritage Montréal	CANADA
GUO Zhan	M.	Matériel	Directeur de la Division du patrimoine mondial & Inspecteur du Département du patrimoine culturel	Administration d'État du patrimoine culturel de la RPC	CHINE
LU Zhou	Prof.	Matériel	Vice-doyen	École d'architecture, Université de Tsinghua	CHINE
Saleh Lamei MUSTAFA	Dr	Matériel	Directeur général	CIAH, Center For Conservation & Preservation of Islamic Architectural Heritage	EGYPTE
Jukka JOKILEHTO	Dr	Matériel	Conseiller en patrimoine mondial	ICOMOS International	FINLANDE

Chérif Mohamed KHAZNADAR	M.	Immatériel	Directeur	Maison des Cultures du Monde	FRANCE
Tamás László FEJÉRDY	Dr	Matériel	Vice-président	BUREAU NATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA HONGRIE	HONGRIE
Sudha GOPALAKRISHNAN	Dr	Immatériel	Directeur de mission	National Mission for Manuscripts, Department of Culture, Ministry of Culture, Government of India	INDE
Simadri Bihari OTA	M.	Matériel	Archéologue en chef	Archaeological Survey of India	INDE
BAK Sang-mee	Dr	Immatériel	Maître de conférences	École supérieure d'études internationales, Université Hankuk d'études étrangères	COREE DU SUD
Jean-Aimé RAKOTOARISOA	Dr	Immatériel	Directeur	University Museum	MADAGASCAR
TAN Huism	Mme	Immatériel	Directrice	Musée des civilisations asiatiques	MALAISIE
Salam DIAKITE	M.	Immatériel	Directeur	Centre de documentation et de recherche d'Acalan	MALI
Saïd Mouline	M.	Immatériel	Directeur de l'Architecture	Directeur de l'Architecture, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	MAROC
Wim van ZANTEN	Dr	Immatériel	Professeur	Institut d'anthropologie culturelle et de sociologie du développement, Faculté des sciences sociales et comportementales, Université de Leiden	PAYS- BAS
Issiaka Latoundji LALEYE	Prof.	Immatériel	Professeur (Épistémologie et anthropologie)	Université Gaston Berger	SENEGAL
Miguel Maria ARRECHE EZQUERRA	M.	Immatériel	Secrétaire général	Union Internationale de la Marionnette	ESPAGNE
Krister Olof Malm	M.	Immatériel	Directeur général	The Swedish National Collections of Music	SUEDE
Ephraïm Rwumva KAMUHANGIRE	Dr	Matériel	Commissaire chargé des antiquités et des musées	Département des antiquités et des musées, ministère du Tourisme, du Commerce et de l'Industrie	OUGANDA